



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



14208979

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de LIEGE, division DINANT

le 6. wakende 2014

Greffier
Le greffier

N° d'entreprise : **424.244.346**

Dénomination

(en entier) : **Jardinage et Petit élevage en Famenne**

(en abrégé) : **Japel**

Forme juridique : **Association sans but lucratif**

Siège : **Rue du château, 36 à 5564 Wanlin**

Objet de l'acte : **Modification des statuts - Conseil d'administration**

Une assemblée générale extraordinaire d'est réunie ce 19 septembre 2014 au siège de la société. Convoquée conformément aux art.13 et 14 des statuts. Tous les membres ont présent, l'AG a adopté les modifications suivantes à ses statuts.

Art 3 L'association a pour objet:

Il y a lieu d'ajouter aux points existants:

F. la gestion et l'entretien des collections propres ou prêtées par des tiers en vue d'expositions ponctuelles ou permanentes. Les différents objets sont répertoriés dans un inventaire conservé au siège social.

Art 18 bis L'AG ratifie l'abrogation de l'art. 18 bis.

Art 32 Membres associés et Conseil d'Administration

L'AG ratifie la démission de Fanny Marchal rue du batis, 26 à 5564 Wanlin et la proposition d'entrée en qualité de membre associé de Catherine Jugnot rue de la côte, 10 à 5570 Feschaux.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Président: GILLIS Constant Rue du Château, 63 à 5564 Wanlin

Secrétaire: JUGNOT Catherine rue de la côte, 10 à 5570 Feschaux

Trésorier: DEFOSSET Philippe Rue du moulin à 5560 Houyet

Administrateur délégué (application de l'art 23): GILLIS Constant

(Signé) GILLIS Constant

Administrateur délégué

(Signé) JUGNOT Catherine

Secrétaire Texte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature